

VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2020

Présents : Serge Léger, maire (salle du conseil)
Yvonne Leblanc, maire-adjointe (salle du conseil)
Hector Cormier, conseiller (salle du conseil)
Hector Doiron, conseiller (salle du conseil)
Carole Leblanc, conseillère (salle du conseil)
Eliza Leblanc, conseillère (via électronique)
Stéphane Dallaire, greffier (salle du conseil)

Ouverture de la réunion à 19h00.
(128 personnes sont présentes en ligne).

2020-42 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier que
l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2020-43 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc attendu
que le conseil devait se réunir durant une situation de pandémie
pour prendre des décisions en conformité avec l'article 64 de la
Loi sur la gouvernance locale;

ET ATTENDU QUE le conseil devait prendre des mesures pour
limiter la participation du public en conformité avec l'article 67 de
la Loi sur la gouvernance locale, l'alinéa 3f) du règlement 2018-
84, le précis et l'arrêté procédural;

ET ATTENDU QUE le conseil ne s'oppose pas aux exceptions
faites aux formalités de préavis, de participation du public et autres
mesures prises en situation pandémique;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil déclare la tenue de cette réunion
en bonne et due forme et en conformité avec l'article 67 de la Loi
sur la gouvernance locale, l'alinéa 3f) du règlement 2018-84, le
précis et l'arrêté procédural.

ADOPTÉE

2020-44 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc attendu que la municipalité a été en appels d'offres dans le but de faire des réparations au système d'égouts sanitaire;

ET ATTENDU QUE Crandall a effectué la vérification des soumissions et recommande le plus bas soumissionnaire;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte la soumission à 683962 NB Ltd. (Carson Development) au montant de 340 975\$ pour les réparations au système d'égouts sanitaire.

Les autres soumissions pour ce contrat de travail furent :

Dexter Construction Ltd	375 561.25\$ corrigé
Modern Construction (1983) Ltd	424 120.00\$
Camille Léger Ltd	464 835.75\$ corrigé
Rockwood Transportation Co. Ltd	518 052.00\$ corrigé
MacDonald Paving and Construction Ltd	723 695.00\$

L'estimation de l'ingénieur était de 419 376.25\$ ce qui veut dire que le prix plus bas soumissionnaire est de 18.7% au-dessous de l'estimation.

ADOPTÉE

2020-45 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Hector Cormier attendu que l'aréna de Cap-Pelé a besoin des réparations d'envergure pour la rendre plus fonctionnelle aux utilisateurs;

ATTENDU QUE la prochaine étape consiste d'avoir un plan conceptuel afin de pouvoir aller voir les paliers gouvernementaux pour du financement;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte la soumission de DSRA Architecture au montant de 9 450\$ dans le but de développer un plan conceptuel de l'aréna.

Les autres soumissions pour ce contrat de travail furent :

Nadeau Soucy Ellis	9 890.00\$
Architects 4	11 800.00\$
CORBO Architecture	16 800.00\$
Breakwater Consulting	19 900.00\$
BC2	29 500.00\$
ARVA R.V Anderson Associates	37 900.00\$

ADOPTÉE

2020-46 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron attendu que la municipalité veut alléger le fardeau financier à ses résidents en raison de la pandémie en cour;

IL EST RÉSOLU QUE les frais d'intérêts pour les factures d'égouts seront suspendues jusqu'au 30 juin 2020 et aucun effort de collecte pour les factures non payées n'aura lieu avant le 30 juin 2020.

ADOPTÉE

2020-47 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger
Maire

Stéphane Dallaire
Greffier